



# MORDELLES

## 15 OCTOBRE 2017

### SUPER GENTLEMEN

<b>1<sup>ère</sup> EPREUVE :</b>	<b><u>La Duo, trophée Brient</u>, contre la montre par équipe de 2 coureurs. Un entraîneur : coureur professionnel ou amateur, senior, junior, de plus de 17 ans. Un Gentlemen : cyclo, licencié ou non, de plus de 35 ans.</b>
<b>2<sup>ème</sup> EPREUVE</b>	<b><u>Un Gars une Fille, trophée Center Cycle</u>, épreuve rassemblant des équipes, composées d'un garçon et d'une fille, pour les + 35 ans temps compensés, Si moins de 35 ans dans l'équipe, temps compensés à zéro.</b>
<b>3<sup>ème</sup> EPREUVE :</b>	<b><u>La Super Gentlemen, trophée Ville de Mordelles</u>, par équipe de cinq dont deux Gentlemen de plus de 35 ans.</b>
<b><u>PARCOURS :</u></b>	<b>Mordelles, route de l'Hermitage par l'avenue Pompidou, la Brosse, route de cintré. Trois tours de 10.400 Km, soit une distance de 31 Km.</b>
<b><u>RECOMPENSES:</u></b>	<b>Un trophée aux 5 premiers de chaque épreuve, et bouteille de cidre sera attribuée à tous les Gentlemen jusqu'au dernier compris.</b>
<b><u>PROGRAMME :</u></b>	
12 h 45	- <i>Remise des dossards pour les Gentlemen derrière le podium, prévoir 2 €.</i>
13 h 30	- <i>Départ de la première équipe face à la mairie, ensuite de 2 en 2 minutes, sauf pour les 20 dernières équipes qui partiront de 3 en 3 minutes.</i>
18 h 00	- <i>Remise des trophées de la Ville, coupes et cadeaux, <u>Salle de Beauséjour.</u> (route de Chavagne)</i>

**Organisation** : Association Cycliste des Gentlemen de MORDELLES

**Support technique contrôle et commissaires de course** : VC CHAVAGNE (FFC)

## REGLEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve ouverte à tous et toutes, licenciés ou non licenciés ;  
Aucune équipe ne sera autorisée à s'entraîner sur le parcours ;  
Aucun engagement ne sera pris le jour de l'épreuve ;  
Deux classements seront établis en temps réel et en temps compensé, et communiqués à l'arrivée de chaque équipe.  
Classement des temps réels par équipes de gentlemen ; (chaque équipe sera récompensée. Les trophées de la ville seront attribués aux meilleurs temps compensés)  
Le temps compensé de la SUPER GENTLEMEN sera le seul pris en considération pour le classement final et la remise des prix, une seconde par mois d'âge supérieur aux 35 ans du gentlemen.  
Port du casque obligatoire ; circuit non protégé, mais surveillé. Le respect du code de la route est obligatoire ;  
Parcours : trois boucles de 10.400 Km ; Départ : Mairie ; Arrivée : Devant le Crédit Agricole ;  
Certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition obligatoire pour les non licenciés.  
L ACGM décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou corporels survenus durant l'épreuve.  
3 classements distincts à savoir :  
**La Duo** (un coureur - un gentleman), le temps pris sur le Gentleman  
**Un gars une fille.** (Une fille ou un gars de > 35 ans), temps pris sur le Gentleman si > 35 ans ou le 2<sup>ème</sup> coureur si pas de coursiers > 35 ans.  
**Equipe de cinq** (trois coureurs - deux gentlemen), le temps sera pris sur le 2<sup>ème</sup> gentleman à l'arrivée.  
Les duos partiront en début de compétition et seront suivi ensuite par les équipes de 5.

### LA DUO

NOM DU GENTLEMEN : ..... PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

*(Joindre une photocopie de la carte d'identité)*

ADRESSE : .....

NOM DU COUREUR : ..... PRENOM : .....

**Frais d'inscription : 20 euros chèque à l'ordre de l'ACG Mordelles**

### « UN GARS UNE FILLE »

NOM DU GENTLEMEN : ..... PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

*(Joindre une photocopie de la carte d'identité)*

ADRESSE : .....

NOM DU COUREUR : ..... PRENOM : .....

**Frais d'inscription : 20 euros chèque à l'ordre de l'ACG Mordelles**

### EQUIPE DE CINQ COUREURS

NOM DES TROIS COUREURS : .....

NOM DU CLUB ou GROUPE REPRESENTE : .....

NOMS ET PRENOMS DES DEUX GENTLEMEN : .....

DATES DE NAISSANCE : .....

*(Joindre une photocopie des cartes d'identité)*

ADRESSE : .....

**Frais d'inscription : 40 euros chèque à l'ordre de l'ACG Mordelles**

Les coupons d'inscription sont à retourner au plus tard pour le  
**12 octobre 2017 à 18 heures** (Date de réception à l'adresse ci-dessous)

**Aucun engagement ne sera pris après cette limite**

**A Mr RUPPIN PATRICE 16 rue de la Péronnette 35310 MORDELLES**

**Contact au : 06.16.95.10.40**

**06-60-03-10-97**

**L'absence du chèque couvrant les frais d'inscription entraîne la non inscription de l'équipe**

**Vous avez la possibilité de connaître votre horaire de départ sur le site internet**

**[www.gentlemen-mordelles.fr](http://www.gentlemen-mordelles.fr) le vendredi 13 octobre à 18h00.**

**Ou en téléphonant au 06.60.03.10.97.**